

Mardi 19 novembre 2013

Mobilisation à l'occasion de la journée mondiale de l'assainissement, de l'hygiène et des toilettes.

Le 24 juillet 2013, l'AG de l'ONU a décidé de proclamer le 19 novembre Journée mondiale des toilettes. De nombreuses associations marseillaises alarmées aussi bien par la situation globale que locale ont décidé de porter le problème du déni de ce droit humain fondamental devant les citoyens, les élus et les médias.

2,5 Milliards d'Êtres humains, environ, n'utilisent pas d'installations d'assainissement améliorées, soit 35% de la population mondiale.

Le plus grand nombre vit en Asie du Sud, mais l'Asie orientale et l'Afrique subsaharienne comptent également un nombre important de personnes n'utilisant pas ces infrastructures. L'utilisation de latrines tant soit peu hygiéniques est particulièrement réduite en Afrique subsaharienne où elle ne concerne en moyenne que 31 % de la population.

Les conséquences pour la santé humaine sont particulièrement graves et intenable.

2,2 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans meurent de diarrhée chaque année. C'est 1 enfant qui meurt toutes les 14 secondes à cause de maladies dues à la pollution animale et humaine de l'eau de boisson. *La moitié des lits dans les hôpitaux dans le monde est occupée par des patients souffrant de maladies hydriques.*

Chez les plus pauvres, femmes et enfants sont les plus affectés dans leur vie quotidienne.

Une enquête réalisée en Afrique du Sud révèle que plus de 30 pour cent des filles fréquentant l'école y avaient été violées. Beaucoup de viols se sont produits dans les toilettes scolaires rudimentaires, particulièrement celles qui sont isolées de l'environnement protecteur de l'école.

Dans le monde, les financements pour l'assainissement sont dramatiquement insuffisants car, dans les pays pauvres, il reste difficile pour les sociétés privées de réaliser des profits dans ce domaine. Il existe pourtant des solutions écologiquement soutenables et à la portée des plus pauvres : toilettes sèches, à évacuations à petit diamètre, lagunage...

En Europe et en France, la situation est de plus en plus préoccupante.

Au moins 22 millions d'européens n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées, en particulier, les minorités stigmatisées comme les Roms.

En France, 390 000 logements n'ont pas d'eau courante et/ou d'installation sanitaire et/ou de WC intérieur. Plus de 150 000 personnes sans logis n'ont d'autre ressource que de déféquer et d'uriner dans l'espace public.

L'état des sanitaires dans de nombreux établissements scolaires reste déplorable, ce qui entraîne de sérieuses maladies urinaires, en particulier pour les filles.

À Marseille, il n'y a que 7 toilettes publiques en service intermittent, (On en compte environ 400 à Paris et plus de 150 à Lyon.) et pas de douche gratuite ouverte à tous les citoyens, tandis que l'on compte 12000 sans-abri.

L'hiver, les habitants les plus pauvres ne peuvent pas prendre des douches chaudes.

Assainissement, toilettes et douches pourtant sont des droits humains fondamentaux reconnus par l'ONU et doivent être gérés partout dans le monde en tant que bien commun. Nous le répétons un fois de plus aux élus des partis qui gouvernent la ville et la Communauté urbaine : rentrez dans les clous !

- **En France, il faut exiger la traduction des décisions opposables de l'AG de l'ONU et du Comité des droits de l'Homme votées par la France sur ce sujet dans la Constitution et dans la Loi.**
- **L'assainissement et l'hygiène sont des biens de première nécessité et doivent bénéficier d'une TVA à taux réduit, alors qu'il a été porté à 7% par le précédent gouvernement et à 10% par François Hollande.**
- **Nous exigeons que la Communauté urbaine de Marseille et la Municipalité mettent en place des toilettes et des douches publiques gratuites et en nombre suffisant.**

En interpellant les partis tout au long de la campagne pour les municipales, nous nous assurerons que ces droits fondamentaux seront pris en considération dans leurs programmes avec un agenda resserré.

Dossier de presse

Table des matières

<i>19 novembre</i>	4
<i>Journée mondiale de l'assainissement, de l'hygiène et des toilettes.</i>	4
<i>Lutter contre le déni de ces droits humains fondamentaux</i>	4
<i>Quelle est la situation globale ?</i>	4
2,5 Milliards d'Êtres humains, environ, n'utilisent pas d'installations d'assainissement améliorées soit 35% de la population mondiale.	4
Au rythme actuel, on n'atteindra pas en 2015 la cible des OMD	4
Les conséquences pour la santé humaine sont particulièrement graves et intenable.	6
Chez les plus pauvres, femmes et enfants sont les plus affectés dans leur vie quotidienne.	7
En Europe et en France, en pleine crise, la situation reste choquante.	7
À Marseille, il n'y a que 7 toilettes publiques en service, souvent intermittent, (On en compte environ 400 à Paris et plus de 150 à Lyon.) et pas de douche gratuite ouverte à tous les citoyens.	7
Toilettes et assainissement pourtant sont des droits humains reconnus par l'ONU.	9
Dans le monde, les financements sont dramatiquement insuffisants	9
Des causes endogènes freinent la progression de l'assainissement	10
La nécessité de prioriser les financements de l'assainissement des zones non ou mal desservies où vivent les plus pauvres.	12
En France, il faut exiger la traduction des décisions opposables de l'AG de l'ONU et du Comité des droits de l'Homme sur ce sujet dans la Constitution et dans la loi.	13
Nous exigeons que la Communauté urbaine de Marseille mette en place des toilettes et des douches publiques gratuites et en nombre suffisant.	13
Notes	13

19 novembre

Journée mondiale de l'assainissement, de l'hygiène et des toilettes.

Lutter contre le déni de ces droits humains fondamentaux

Depuis 2001, une ONG, WTO¹, organisait une journée mondiale des toilettes et de l'assainissement le 19 novembre.

Devant la très faible progression de l'amélioration de la situation mondiale sur ce problème, le 24 juillet 2013, l'AG de l'ONU a décidé de proclamer le 19 novembre Journée mondiale de l'assainissement et des toilettes.

De nombreuses associations reprennent à leur compte cette initiative et la développent dans la région PACA et la Communauté urbaine de Marseille.

Quelle est la situation globale ?

2,5 Milliards d'Êtres humains, environ, n'utilisent pas d'installations d'assainissement² améliorées³ soit 35% de la population⁴ mondiale.

Le plus grand nombre vit en Asie du Sud, mais l'Asie orientale et l'Afrique subsaharienne comptent également un nombre important de personnes n'utilisant pas ces infrastructures.

(Source JMP 2012⁵)

Au rythme actuel, on n'atteindra pas en 2015 la cible des OMD⁶

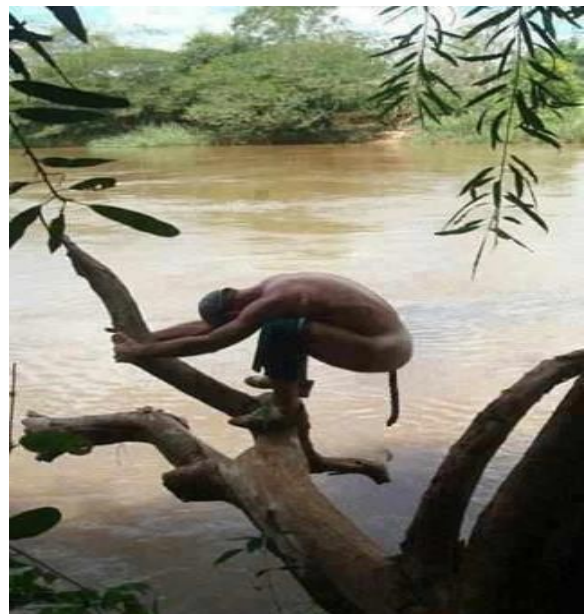
(Même si on arrivait à atteindre cette cible, 1,8 milliard de personnes resteraient sans accès à un assainissement de base.)

En 2015, 2,35 milliards de personnes n'auront pas accès à des services d'assainissement de base si rien ne change.

Plus d'un milliard⁷ défèque en plein air.

L'utilisation d'installations d'assainissement amélioré est particulièrement réduite en Afrique subsaharienne où elle ne concerne en moyenne que 31 % de la population

Riverain de la Sanaga (Cameroun) déféquant dans le fleuve
(Cliché BM 2006).



Mais, comme pour l'accès à l'eau potable, les statistiques⁸ sont biaisées en raison du manque de financement pour la collecte de l'information et des intérêts des gouvernements pour la minoration de cet indicateur⁹.

Avec l'évolution actuelle, le monde n'atteindra pas la cible de l'assainissement fixée pour les OMD

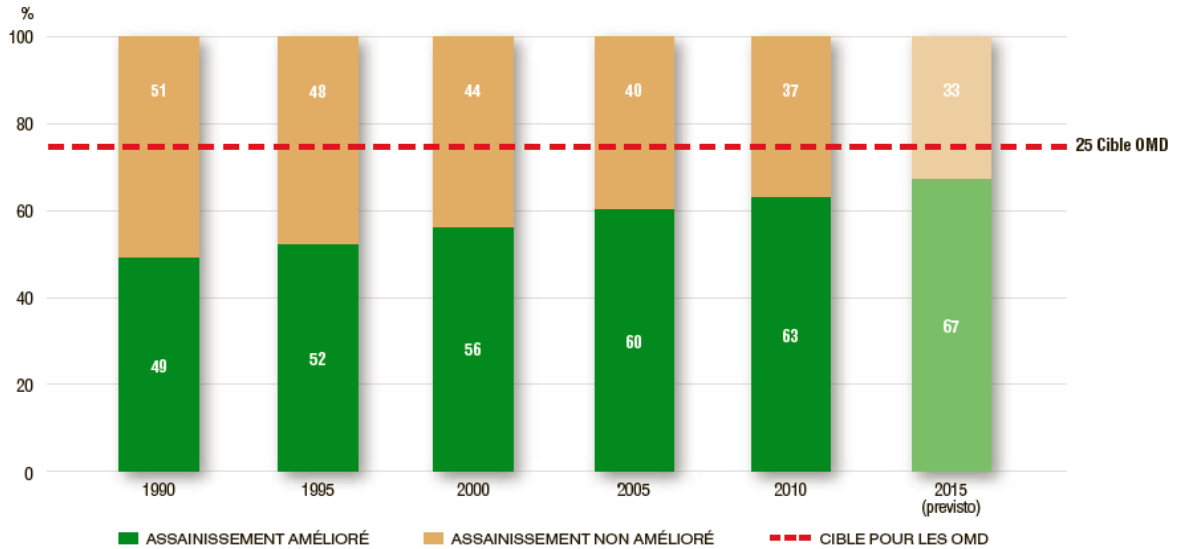
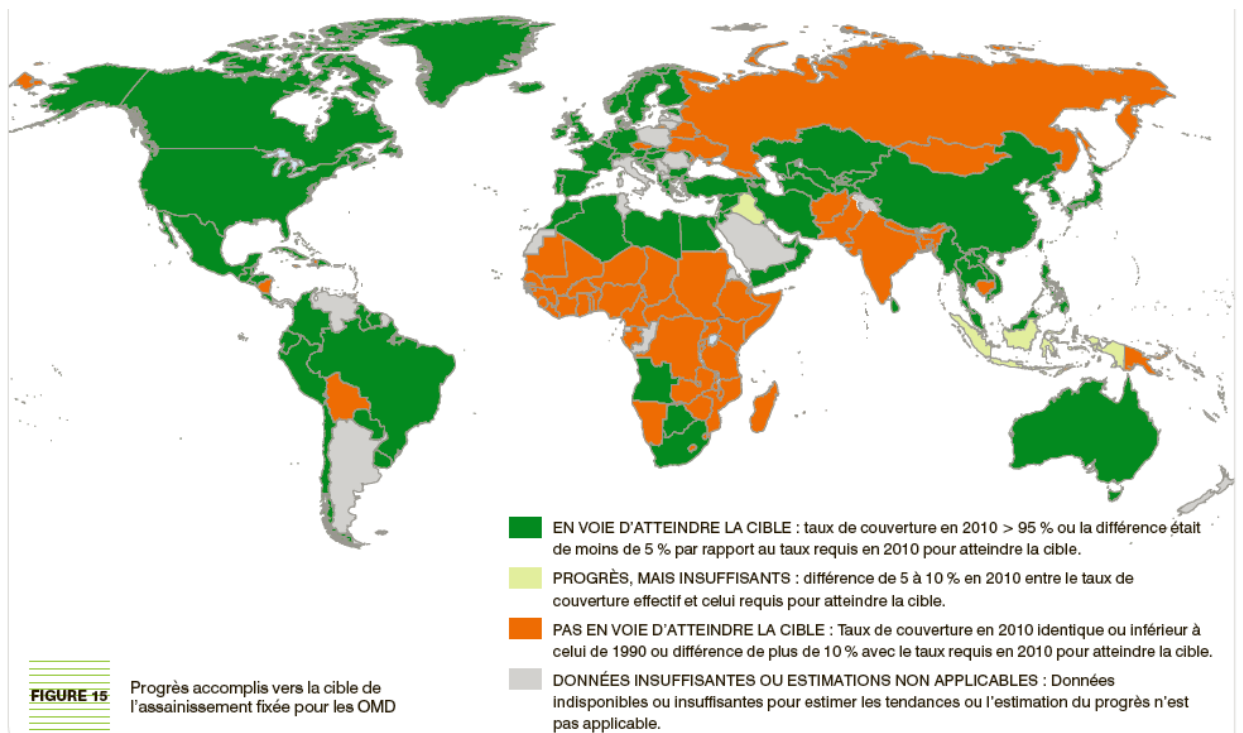


FIGURE 13 Évolution de la couverture mondiale de l'assainissement, 1990 – 2010, projection pour 2015. (Source JMP 2012)



(Source JMP 2012)

Les conséquences pour la santé humaine sont particulièrement graves et intenable.

- *2,2 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans meurent de diarrhée chaque année. C'est 1 enfant qui meurt toutes les 14 secondes.*
- 88 % des cas de diarrhée dans le monde sont la conséquence de l'insalubrité de l'eau, de l'absence d'assainissement ou d'une hygiène insuffisante.
- À 90 % les décès causés par les diarrhées aiguës touchent les enfants de moins de 5 ans, et d'abord dans les pays du Sud.
- *La moitié des lits dans les hôpitaux dans le monde est occupée par des patients souffrant de maladies hydriques.*
- Dans les pays « en développement » près des deux tiers des écoles manquent d'un système sanitaire adéquat - même quand ces installations existent, elles sont souvent en mauvais état. 40 pour cent des cas de diarrhée constatés chez les élèves font suite à une transmission à l'école plutôt qu'à la maison. Des dommages à la santé mentale et physique, et au développement des enfants peuvent être causés en raison de maladies comme la diarrhée.
- Les vers affectent environ 400 millions d'enfants en âge scolaire dans le monde en développement, d'où une croissance physique réduite et une diminution du développement intellectuel. Les enfants qui endurent des infestations intenses de trichocéphale manquent deux plus de journées scolaires que leurs camarades non infestés.
- *L'Objectif du Millénaire de réduire de deux tiers la mortalité infantile (enfants de moins de 5 ans) d'ici à 2015 ne pourra être atteint sans résoudre la crise de l'assainissement.*

Chez les plus pauvres, femmes et enfants sont les plus affectés dans leur vie quotidienne.

- Les filles qui ont atteint la puberté et le personnel scolaire féminin qui a ses règles ont besoin d'une intimité spécifique à leur genre. Si aucune intimité n'est possible, les élèves peuvent alors ne pas utiliser les équipements sanitaires de l'école, provoquant des taux d'absence qui peuvent atteindre 10 à 20 pour cent du temps scolaire.
- Une enquête réalisée en Afrique du Sud révèle que plus de 30 pour cent des filles fréquentant l'école y avaient été violées. Beaucoup de viols se sont produits dans les toilettes scolaires rudimentaires, particulièrement celles qui sont isolées de l'environnement protecteur de l'école.
- L'absence de toilettes dans les habitations, ou de toilettes collectives spécifiques au genre, correctement entretenues, crée une grande insécurité dans l'habitat irrégulier, surtout la nuit, et atteinte à la dignité des enfants et des femmes.

En Europe et en France, en pleine crise, la situation reste choquante.

- *Au moins 22 millions d'européens n'ont pas accès à des installations sanitaires améliorées*, en particulier, les minorités stigmatisées comme les Roms.
- En France, 390 000 logements n'ont pas d'eau courante et/ou d'installation sanitaire et/ou de WC intérieur.
- Plus de 150 000 personnes sans logis n'ont d'autre ressource que de déféquer et d'uriner dans l'espace public.
- L'état des sanitaires dans de nombreux établissements scolaires reste déplorable, ce qui entraîne de sérieuses maladies urinaires, en particulier pour les filles.

À Marseille, il n'y a que 7 toilettes publiques en service, souvent intermittent, (On en compte environ 400 à Paris et plus de 150 à Lyon¹⁰.) et pas de douche gratuite ouverte à tous les citoyens¹¹.

Malgré la volonté de la municipalité de louer un petit nombre de sanisettes pour Marseille, capitale européenne de la culture en 2013, les édiles de la communauté urbaine, dont c'est la compétence, n'ont rien prévu dans ce domaine pour l'avenir.

En effet, les nouveaux contrats de DSP assainissement ont complètement ignoré le problème. Ils courent jusqu'en 2029 !

En conséquence les Marseillais, quelle que soit leur situation, mais au premier chef les plus faibles et les handicapés, sont obligés de se rendre dans les bars, ou d'uriner et déféquer dans la rue à l'abri de palissades et de containers destinés aux déchets, ou encore de trouver un petit coin tranquille dans un parking.

Les bains douches municipaux ne préoccupent pas la Communauté urbaine. Les sans-logis, les habitants qui souffrent de précarité énergétique, ne peuvent compter que sur la Croix-Rouge et quelques associations pour prendre une douche chaude et faire leur toilette.

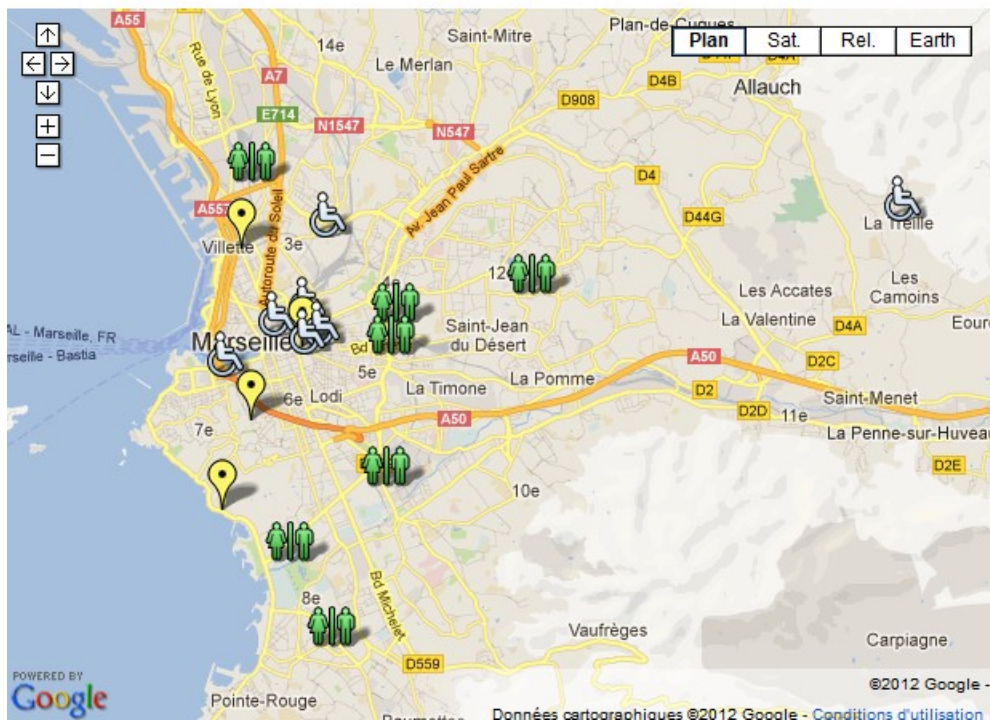


Cliché BM 9-11-2013

À Marseille centre 1 seul WC supplée l'absence de WC public : la queue au Centre Bourse



Cliché Marsactu 2012
 L'emplacement des sanisettes de Marseille. En jaune, les futurs WC mobiles pour MP 2013. En vert et blanc (adaptées aux handicapés), les sanisettes en service.



Crédits [Marsactu](#) 2012

Les élus qui cogèrent la Communauté urbaine continueront-ils à dénier jusqu'en 2029 le droit des habitants à un service public complet de l'assainissement, des toilettes et de l'hygiène ? Nous exigeons qu'ils soient enfin pris en compte sans délai¹².

Toilettes et assainissement pourtant sont des droits humains reconnus par l'ONU.

- *En juillet 2010, l'assemblée générale de l'ONU¹³ a reconnu, de façon indissociable, l'usage de l'eau potable et de l'assainissement comme un droit humain fondamental, dont l'exercice est à la base de tous les autres droits.*
- Dans ses travaux, le Conseil des droits de l'Homme a proclamé l'opposabilité aux États des entraves à sa réalisation.
- La rapporteuse spéciale de l'ONU, Catarina de Albuquerque¹⁴, s'est placée à la tête à la fois de l'élaboration du droit international à l'eau et à l'assainissement et de l'évaluation¹⁵ de sa mise en œuvre, selon les principes consistant à les protéger et les développer pour les exercer pleinement.

Dans le monde, les financements sont dramatiquement insuffisants¹⁶

- *Historiquement, l'assainissement et l'hygiène ont toujours été des domaines négligés* n'attirant que peu de ressources, faisant l'objet d'approches et de politiques peu cohérentes, fragmentées, et ne bénéficiant pas de responsabilités bien définies.
- Jusqu'à présent, l'aide au développement pour le domaine de l'eau et de l'assainissement (7 milliards de \$) ne représente que 5% de la totalité des aides annoncées chaque année. Elle ne fait que baisser, malgré les proclamations sur la volonté de tous d'atteindre les OMD. Les toilettes et l'assainissement ne sont financés que pour 1/3 de cette aide globale. Quant aux pays pauvres, ils dépensent entre 0,04 et 2,8 pour cent de leur PIB pour l'eau potable et entre 0,01 et 0,46 pour cent pour l'assainissement. 35 de ces pays sur 37 annoncent que les flux financiers sont insuffisants pour atteindre la cible de l'OMD relatif à l'assainissement.
- Les multinationales ne s'intéressent que très peu à l'assainissement dans le Sud du fait de sa faible rentabilité.
- Les investissements de la Banque mondiale et des banques de développement sont loin d'être à la hauteur des enjeux. Ces institutions, qui prônent le partenariat public privé (PPP), ne sont guère motivées par un secteur où les taux de profit n'attirent pas Veolia ou Suez, mais de petits opérateurs privés locaux.
- ***En France, le plan d'austérité élaboré par le gouvernement Hollande a majoré de 7 à 10% le taux de TVA applicable à l'assainissement, venant ainsi accentuer la hausse de 5,5% à 7% opérée sous Sarkozy, comme si l'assainissement n'était pas un bien de 1^{ère} nécessité !***



Photo ACF2008

Des causes endogènes freinent la progression de l'assainissement

- **manque d'identification claire des rôles institutionnels et des responsabilités** en matière d'assainissement, qui résulte à la fois de la fusion des systèmes sanitaires et des services d'eau potable, et de la perception, dans quelques pays, que le système sanitaire est avant tout une question relevant des ménages.



- **En outre, l'assainissement peut être un sujet tabou** dans de nombreuses cultures, où il est jugé délicat de discuter des besoins de chacun, en particulier de ceux des femmes. Cela entraîne la difficulté de collecter les informations. Elles sont donc insuffisantes pour permettre de savoir qui ne bénéficie pas d'un accès adéquat à l'assainissement et pourquoi, ce qui rend difficile, si ce n'est impossible, toute planification ou budgétisation.

- Un homme chef de ménage, pouvant être celui qui décide des priorités budgétaires, a souvent davantage de possibilités d'avoir accès à des installations sanitaires sûres, que ce soit sur le lieu de travail ou en vertu de normes culturelles qui rendent plus acceptable pour les hommes d'uriner ou de déféquer, en plein air.
- **Il n'est pas tenu souvent compte des nécessités des femmes, des enfants, des malades et des plus âgés** dans les décisions de financer des équipements sanitaires adaptés et sûrs.
- Même si de nombreux ménages peuvent effectivement prévoir la construction d'une fosse d'aisance ou de toilettes, il s'avère plus complexe de planifier et de budgétiser le transport, le traitement, l'élimination et le recyclage appropriés, qui nécessitent, notamment en zone urbaine, une approche plus globale.
- **Cette approche ne comprend presque jamais les quartiers d'habitations informelles** qui, pourtant, s'étendent dans les pays les plus pauvres. Les « élites » qui dirigent les grandes villes ont d'autres projets d'urbanisme, qu'ils opposent à la réalisation du droit humain à l'assainissement.
- **Les gouvernements, les autorités locales et les financeurs concentrent donc leurs maigres efforts d'épuration des eaux usées sur les réseaux d'égouts¹⁷**, qui souvent ne desservent pas les foyers les plus pauvres, et de ce fait ne répondent pas au problème du traitement des matières fécales provenant des fosses d'aisance et septiques¹⁸.
- **Il faut faire plus et mieux pour créer des systèmes appropriés et alternatifs d'élimination des excréments** dans les environnements urbains à forte densité et dans les zones rurales non raccordées au système d'égouts.
Des systèmes de toilettes sèches peuvent constituer des moyens écologiquement soutenables.
L'assainissement par lagunage apparaît comme une solution adaptée à de nombreuses collectivités y compris de taille important, comme à Ouargla en Algérie.



La nécessité de prioriser les financements de l'assainissement des zones non ou mal desservies où vivent les plus pauvres.

- *La solution ne consiste pas à exiger des contributions monétaires des ménages* souvent sous le seuil de pauvreté absolu. Il faut au contraire mettre en place une panoplie de dispositifs d'aides en nature et monétaires.
Le travail de mise en œuvre consiste à impliquer, à associer et à soutenir les usagers à faibles revenus.
- *Les projets finançables devront intégrer les considérations de durabilité et devront être écologiquement soutenables.*
- C'est par rapport à ce dispositif qu'il faut veiller à ce que les fonds destinés à ce domaine soient déclarés par tous les acteurs - donateurs, fournisseurs privés et les organisations non gouvernementales - pour connaître précisément les ressources allouées à ces secteurs, en vue de permettre une coopération optimale.
- Il faudra évaluer ainsi les progrès réalisés pour les financements et pour leur efficacité.
- Une coordination transparente des programmes et projets est nécessaire, mais elle ne peut pas être opérée directement par les institutions financières internationales, qui ont failli.
- *La priorité doit être donnée aux dépenses consacrées aux systèmes qui sont plus à même de toucher les plus marginalisés et les plus défavorisés.*
- Là où c'est possible, les moyens devront donc être alloués directement aux collectivités de base, informelles ou non.
- Dans l'optique d'un accès durable à l'assainissement, il est nécessaire d'investir dans la sensibilisation et l'éducation de la population afin de développer la demande et la capacité à agir des usagers
- *Enfin, et surtout, il faut exiger l'augmentation de l'aide internationale* destinée à l'assainissement à hauteur des besoins : 35 milliards de \$ par an jusqu'en 2015 pour parvenir aux objectifs insuffisants des OMD et ainsi intégrer l'approche fondée sur les droits humains.

En France, il faut exiger la traduction des décisions opposables de l'AG de l'ONU et du Comité des droits de l'Homme sur ce sujet dans la Constitution et dans la loi.

Nous exigeons que la Communauté urbaine de Marseille mette en place des toilettes et des douches publiques gratuites et en nombre suffisant.

Notes

¹ [World Toilet organization](#)

² « L'utilisation d'installations d'assainissement améliorées est un indicateur indirect de l'accès durable à des services d'assainissement de base. L'évaluation de la pérennité réelle des installations d'approvisionnement en eau comme d'assainissement reste un domaine qui gagnerait à être davantage considéré. » (JMP 2012 p.5).

³

- Défécation en plein air : quand les excréta sont déposés dans les champs, les forêts, les buissons, les eaux de surface, les plages ou d'autres espaces ouverts, ou bien quand elles sont éliminées avec des déchets solides.
- Installations non améliorées : elles ne garantissent pas une séparation hygiénique des excréta. On trouve dans ce type d'installations les latrines à fosse sans dalle, les latrines suspendues et les latrines à seau.
- Installations partagées : installations d'assainissement de type acceptable par ailleurs, mais qui sont partagées par deux ou plusieurs familles.

Seules les installations qui ne sont ni partagées, ni publiques sont considérées comme des

- installations améliorées.
- Installations d'assainissement améliorées : elles garantissent
- une séparation hygiénique des excréta de tout contact humain.

Elles comprennent les types d'installations suivantes :

- a. latrine à chasse d'eau manuelle ou mécanique raccordée à :
 - ◆ un réseau d'égout
 - ◆ une fosse septique
 - ◆ une latrine à fosse
- b. latrine améliorée à fosse ventilée
- c. latrine à fosse avec dalle
- d. toilettes à compostage
- e.

⁴ 7 milliards 50 millions Source : <http://www.geopopulation.com/dossier/compteur-de-la-population-mondiale/>

⁵ [Joint monitoring program](#)

⁶ Objectifs du millénaire pour le développement, cible 7c : réduire de moitié en 2015, par rapport à 1990, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base.

⁷ 1,1 milliard JMP 2012 p.15

⁸ En 2012, les JMP ont réévalué à la hausse (51% contre 46% en 2010) le pourcentage de personnes ne bénéficiant pas en 1990 d'un assainissement amélioré. En conséquence la cible sera plus facile à atteindre en 2015 : 25% au lieu de 23%.

⁹ La baisse du pourcentage de personnes n'ayant pas accès à des installations d'assainissement amélioré est un indicateur de réduction de la pauvreté qui conditionne un certain nombre de prêts (conditionnalités de l'APD, de la BM, du FMI, etc.) ainsi de que le point d'achèvement de l'initiative pays pauvres très endettés (PPTE) qui permet des remises et allègements de dettes.

¹⁰ Source Marsactu : <http://www.marsactu.fr/archi-et-urbanisme/penurie-de-wc-publics-a-marseille-la-mairie-fait-un-geste-28467.html>

¹¹ Voir [l'article de Marsactu du 23 juillet 2012](#)

¹² Les prétextes ne manquent pas. Au cours d'une enquête de terrain réalisée du 9 au 11 novembre 2012 sur 60 policiers municipaux, à la question « où puis-je trouver des toilettes publiques », ils ont répondu :

- « Il n'y a pas de toilette publique ou je ne sais pas où elles se trouvent » (51).
- « Il y a avait des toilettes publiques mais elles ont dû être fermées car elles servaient aux drogués à se piquer » (5). Même réponse mais avec l'ajout « on a même découvert un mort à l'intérieur » (1).
- Je ne connais pas bien le secteur, mais vous pouvez aller dans un café (2).
- « Allez au syndicat d'initiative, mon rôle est de veiller à la sécurité » (1).

¹³ A/RES/64/292* du 28/07/2010

¹⁴ <http://www.ohchr.org/EN/Issues/WaterAndSanitation/SRWater/Pages/SRWaterIndex.aspx>

¹⁵ <http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=11616&LangID=E>

¹⁶ www.unicef.org/french/media/media_45481.html?q

¹⁷ En Afrique subsaharienne, ils ne desservent guère plus que la ville coloniale.

¹⁸ La Banque mondiale met cependant en place des assainissements NC et communautaires où les effluents sont transportés par des tubes de petit diamètre et entretenus par des habitants formés à cet effet, comme par exemple au Cameroun. [Diagnostic](#) et [Projet](#)